

MAITRES HORLOGERS A GENÈVE HOROVITZ & Cie JOAILLIERS Montres de Marque

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel des Sociétés Suisses

et de la Société Suisse - Egypte

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795 Le Caire: 8, Abdel Khalek Saroit Pacha - Tél. 57282

LETTRE DE SUISSE

ON VOTERA DIMANCHE ET 5 FOIS ENCORE

La vie politique ne tourne pas au ralenti en Suisse. 1952 sera de nouveau une année de grandes consultations populaires...

plus intéressantes. Malheureusement la plupart de nos hôtels, des palaces, furent construits à l'époque d'une noblesse anglaise...

et lui accordera le statut de protection auquel ils estiment avoir droit. Le premier projet émanant d'une commission d'experts est probablement la cause indirecte du référendum.

M. H. BEAT DE FISCHER

Ministre plénipotentiaire en Ethiopie

Le Conseil Fédéral a décidé, dans sa séance du vendredi 22 février, d'accréditer en Ethiopie, en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, M. Henri-Beat de Fischer...



Aucune décision n'a encore été prise quant à la date du voyage du nouveau représentant diplomatique de la Suisse en Ethiopie; M. de Fischer attend des instructions à ce sujet.

UN EXPOSE DE M. PETITPIERRE

La Suisse dans le monde actuel

Dans le cadre du Camp de la Sagne, l'imposante manifestation qui se déroule annuellement en territoire neuchâtelois, le chef du Département politique fédéral, M. le conseiller fédéral Max Petitpierre...

La révolution mondiale et de la soumission de tous les pays au communisme, ce n'est pas la paix réelle; pas plus d'ailleurs qu'une paix qui s'établirait sur la destruction de régimes communistes dans les pays où le consentement populaire a pu les créer.

QUESTIONS NATIONALES LE RETABLISSEMENT DE LA PEINE DE MORT

C'est un sujet d'actualité; chacun en parle, et tout est remis en question depuis que le conseiller national Gysler, appuyé par dix-huit de ses collègues, a déposé aux Chambres fédérales une motion les invitant à modifier le code pénal de 1937 et à prévoir la peine capitale comme châtiment pour certains crimes de droit commun particulièrement odieux.

supplie: les peines corporelles sont interdites — du moins en principe — par tous les codes civilisés, mais la Suisse est l'un des seuls pays qui, jusqu'ici, soient allés jusqu'au bout de la logique.

Le financement du réarmement provoquera une substantielle augmentation des impôts. Nous n'aurons bientôt plus en Suisse un seul produit qui ne soit pas taxé par le fisc.

Le point de vue économique, l'Ethiopie est peu développée. Le pays ne possède presque pas d'industrie. Les principaux produits d'exportation sont le café, les céréales, les peaux.

La Suisse a importé d'Ethiopie, au cours des trois dernières années, des marchandises pour une valeur d'environ 13 millions de francs suisses par année.

UN CONFLIT D'ORDRE IDEOLOGIQUE DIVISE LE MONDE Mais un conflit d'ordre plus général divise aujourd'hui le monde. Il est d'ordre idéologique.

Bien que mieux vaille faire envie... LA SUISSE EST TROP PROSPERE!

Le 22 février, dans un appel radiodiffusé au peuple suisse, le chef du Département de l'économie publique, M. Rodolphe Rubattel, parlant au nom du Conseil fédéral a souligné le danger de la sur-expansion économique que traverse actuellement la Suisse et les préoccupations du gouvernement en face de cette situation.

Le redoutable sex-appel des mineurs italiens M. Victor Raikes, membre conservateur de la Chambre des Communes, a déclaré que si les mineurs britanniques s'opposaient à l'engagement de travailleurs italiens dans les mines du Royaume-Uni, c'était parce que les Italiens étaient doués d'un certain sex-appel, auquel ne sont pas insensibles les femmes ni les filles des mineurs.

J. HUGLI

H. LANDRY

La motorisation de l'agriculture en Suisse

GROPPPI a le plaisir d'annoncer que ses produits peuvent être fournis comme par le passé

LA SUISSE ET SES VOISINS

LA LIBERATION DES ECHANGES

L'événement économique marquant de la semaine a été la décision du gouvernement français de suspendre provisoirement la libération des échanges avec les pays membres de l'O.E.C.E. et de rétablir par conséquent le contingentement pour tous les produits qui jusqu'à présent pouvaient être importés librement.

S'il n'est pas encore possible de savoir quelle sera la portée de ces mesures sur les exportations suisses vers la France, il y a cependant tout lieu de croire qu'elles n'auront pas de trop graves répercussions. Comme la balance commerciale entre la France et la Suisse est demeurée très satisfaisante pour la France au cours de ces derniers mois, il est permis d'espérer que les importations de produits suisses ne seront pas traitées avec la même rigueur que celles en provenance d'autres pays.

Sitôt qu'elles ont eu connaissance des décisions prises par le gouvernement de Paris, les autorités suisses se sont mises en rapport avec les autorités françaises pour déterminer le régime applicable à l'avenir à l'importation en France des produits suisses.

SUISSES A L'ETRANGER

LEMIGRATION OUTRE-ATLANTIQUE

L'année passée, 3,430 personnes (2,056 hommes, 1,374 femmes) ont émigré outre-Atlantique (1950 : 2,672).

LA VIE INTERNATIONALE

LE ROLE DES SOCIETES SUISSES DE REASSURANCE DANS L'ECONOMIE MONDIALE

L'encassement de primes des sociétés d'assurances en Suisse dépasse 2 milliards par année, la moitié étant des primes de réassurance. 60 0/0 de ce montant provient de l'étranger, ce qui illustre éloquentement le rôle économique de cette branche. Environ un quart des réassurances conclues dans le monde entier est placé en Suisse; celle-ci se trouve ainsi au deuxième rang après l'Angleterre.

POUR REMPLACER L'HEROINE

Pour combattre l'usage illicite de l'héroïne et protéger la santé publique, un groupe international d'experts en pharmacologie qui vient de se réunir à Genève recommande que cette drogue ne fasse plus l'objet d'usages médicaux et soit remplacée par des substances moins dangereuses.

Cette recommandation a été formulée après que le groupe d'experts eût appris que 50 pays ont informé l'O.M.S. à sa demande qu'ils avaient déjà banni l'usage de l'héroïne ou qu'ils étaient disposés à le faire. En 1949, 18 pays seulement en avaient supprimé l'emploi.

L'expérience a montré que l'héroïne peut maintenant être remplacée par d'autres dérivés de la morphine ou par de nouvelles substances synthétiques.

Le comité a également étudié le problème posé par l'intoxication chronique engendrée par des somnifères connus sous le nom de barbituriques. La production de ces drogues se développe considérablement dans de nombreux pays, et elle semble aujourd'hui dépasser nettement les quantités requises à des fins thérapeutiques.

LA VIE SOCIALE

MAIN-D'OEUVRE ETRANGERE

En 1951, les cantons ont accordé 5,516 nouvelles autorisations d'entrée et de séjour à des étrangers désireux de travailler dans notre pays (1950: 4,194). On a dénombré 2,411 hommes et 3,105 femmes, dont les activités se répartissent ainsi: ménage: 1,449; hôtellerie-restauration: 1,234; industrie métallurgique et horlogerie: 822; agriculture et horticulture: 613.

LA VIE ECONOMIQUE

LA SUISSE LUTTE CONTRE LES MENACES D'INFLATION

Au cours de récents débats devant le Conseil national, M. le Conseiller fédéral Weber a déclaré que l'économie suisse n'était pas en proie à l'inflation, mais qu'incontestablement certaines tendances inflationnistes se faisaient jour dans le pays. Cependant, selon le



CORICIDE JAPONAIS tire le mal par sa racine promptement et radicalement. Dans les principales Pharmacies et Drogueries

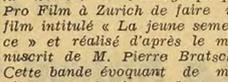
NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

(Serv. part. Agence Télégraphique Suisse. - N.S.H. - S.P.L. - S.S.O.C. - O.C.S.T. - O.S.E.C. - Sem. Suisse).

CINEMA

UN FILM DE LA FOMH SUR LE TRAVAIL ET LA RECREATION

Dans le cadre de la législation sur la formation professionnelle la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers s'occupe depuis de nombreuses années de questions touchant aux apprentissages et au développement de la branche et voue également son attention aux problèmes des loisirs en ayant ses propres groupes d'apprentis. Afin de donner un aperçu fragmentaire des efforts qu'elle déploie dans ces divers domaines, la FOMH avait chargé la Société cinématographique Pro Film à Zurich de faire un film intitulé « La jeune semence » et réalisé d'après le manuscrit de M. Pierre Bratschi. Cette bande évoquant de manière fort réussie quelques aspects de l'enseignement et du développement professionnels ainsi que des loisirs, a été présentée, en première vision, à Berne, en cercle privé. Le Dr. h.c. Konrad Iig, ancien conseiller national, après avoir prononcé l'allocation de circonstance, a salué parmi les invités des représentants de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail et des délégués des Offices cantonaux et municipaux d'apprentissages. L'orateur a relevé combien il était important de se soucier dans la formation professionnelle du facteur: caractère, et remercia M. Bratschi de son initiative.



FRIBOURG

CREDITS EXTRAORDINAIRES

Le Conseil d'Etat adresse au Grand Conseil un message à l'appui d'une demande de ratification des dépassements de crédits pour 1951. Le montant de ces dépassements est de 398,690 francs. Parmi les dépassements constatés en 1951 il sied de mentionner une augmentation de 87,000 fr. des subventions prévues au titre de l'encouragement à l'élevage bovin dans le canton de Fribourg et une autre de 40,000 fr. consécutive à la majoration du prix du papier d'environ 40 0/0 l'an dernier et à la hausse du traitement du personnel d'imprimerie.

Dans nos Cantons

BALE

DON DE JUBILE DE BALE-CAMPAGNE

A l'occasion de l'anniversaire de l'entrée de Bale dans la Confédération, en 1501, et en hommage reconnaissant aux nombreux citoyens qui, par l'accomplissement de leur devoir, par leur travail et leur sacrifice, ont contribué au développement du bien-être et de la liberté du pays, la commission cantonale d'économie a demandé au Grand Conseil de voter un crédit de 150,000 fr. à valoir sur le compte d'Etat de 1951, comme aide immédiate aux citoyens respectivement à leurs familles, morts dans l'accomplissement de leurs obligations militaires, malades ou infirmes. Cette aide doit servir en particulier à l'ins-truction des enfants de ces citoyens.

LE MARCHE DU TRAVAIL A BALE

Le nombre des chômeurs a passé de 397 à fin décembre à 637 à fin janvier. Cette augmentation est due au fait que le temps n'a pas permis aux ouvriers du bâtiment de travailler sur les chantiers. Malgré cet état de choses, la situation du marché du travail dans son ensemble est considérée comme satisfaisante.

MORT DE M. MAX HARTMANN

A Riehen est décédé, à l'âge de 68 ans, M. Max Hartmann, savant et industriel, délégué au Conseil d'administration de la Ciba à Bale. Il était le créateur d'une série de médicaments importants et avait fourni un travail de pionnier en ce qui concerne les recherches sur les hormones. Le défunt avait reçu le titre de docteur honoris causa de la faculté de médecine de l'université de Bale et en sciences techniques de l'Ecole polytechnique fédérale. Il était bourgeois d'honneur de Rorschach.

LES FESTIVALS DE BERNE

La « Société des festivals de Berne » a décidé de reprendre son activité une fois que le Théâtre municipal aura terminé sa saison. Le public aura l'occasion d'assister du 25 au 29 juin dans la Halle des fêtes, sise au Beudenberg, à la présentation des opéras « Le troubadour » de Verdi et « Samson » de Saint-Saëns. La direction artistique a été d'ores et déjà confiée au Commandant Max Sauter-Falbrici. Des solistes italiens de réputation mondiale, l'orchestre et les chœurs du théâtre viennois La Fenice et le ballet de la Scala de Milan prêteront leurs concours.

BIENNE COMPTE 50,000 HABITANTS

Bienne compte officiellement 50,000 habitants. Son 50,000ème habitant est la petite Sonia Messerli, qui est née le 1er février et qui a été enregistrée officiellement comme étant le 50,000ème habitant.

INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES POUR FRUITS

Les installations frigorifiques pour fruits de Langenthal ont reçu l'année dernière 614 wagons de 10 tonnes de fruits à pépins, d'agrumes, d'oignons et d'autres produits, soit 30 de plus qu'en 1950. Il en est sorti 569 (580). La diminution totale de poids a été de 13 wagons. L'assemblée générale des installations frigorifiques pour

GRISONS

LES RESULTATS D'EXPLOITATION DU CHEMIN DE FER RHETIQUE

En 1951, les recettes du Chemin de fer rhétique se sont montées à Fr. 19,650,000 contre 18,940,000 fr. en 1950. Les dépenses accusent également une augmentation de 455,000 fr. et se sont élevées à Fr. 18,522,000. Il en résulte donc un excédent de recettes de Fr. 1,128,000 francs, plus-value supérieure de 255,000 francs au bon enregistré l'année précédente. Les recettes du trafic des marchandises ont augmenté de 460,000 francs et celles du trafic voyageurs d'environ 200,000 fr. Le résultat financier permettra de procéder en partie aux amortissements prévus par la loi; en revanche, le capital ne sera pas renté.

LUCERNE

LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION DANS LE CANTON DE LUCERNE

En 1951, on a enregistré dans le canton de Lucerne 1,436 accidents de la circulation (1950: 1,337), soit 780 en ville et 656 dans le reste du canton. On déploré le décès de 45 personnes; 161 personnes ont été grièvement blessées et 762 légèrement.

ARRRESTATION D'UN VOLEUR DE BIJOUX

Une Vénézuélienne habitant un hôtel à Lucerne, constata que ses bijoux représentant une

FRIBOURG

vaieur de plus de 10,000 francs, avaient disparu. Il y a lieu de préciser que la chambre de la pensionnaire n'était pas fermée et que l'armoire dans laquelle se trouvaient les bijoux ne l'était pas non plus. Les soupçons se portèrent sur une personne qui avait quitté l'hôtel le jour même où la disparition des bijoux fut découverte. Il fut en outre possible d'établir que le personnage en question de l'étranger monté dans la chambre de l'étranger lésée. Finalement, la police parvint à arrêter le voleur à Baden (Argovie). Après avoir nié l'existence, le voleur passa aux aveux. Il s'agit d'un récidiviste qui vient de purger une peine de cinq mois de prison dans le canton de Zurich d'où il avait été expulsé. Les bijoux de valeur ont pu être retrouvés à Baden, quant à ceux de moindre valeur, le voleur prétend les avoir jetés par la fenêtre du train Lucerne-Bâle.



NEUCHATEL

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE

Le bénéfice pour l'exercice 1951 s'élève à Fr. 1,396,280.32 (1950: Fr. 1,136,148.03). Avec le report à nouveau, la somme disponible se monte à Fr. 1,454,278.48 (1950: Francs 1,383,666.93), dont la répartition a été faite conformément à la loi, ainsi qu'il suit: Fr. 600,000 à 0/0 intérêts du capital de dotation. Fr. 397,433.75 amortissements sur mobilier, bâtiments de la banque et fonds publics. Fr. 165,000 versement à la réserve de la banque. Fr. 250,000 versements à l'Etat de Neuchâtel, sa part au bénéfice de la banque. Fr. 41,844.73 report à nouveau.

SAINT-GALL

MARCHE DES PEaux A LICHTENSTEIN

Le marché des peaux de cette année à Lichtenstein a été très animé. Les 2,263 peaux ont été vendues. Les prix n'ont cependant pas atteint les niveaux de l'an dernier.

SCHAFFHOUSE

AU TRIBUNAL SUPREME DE SCHAFFHOUSE

Le Ministère public du canton de Schaffhouse avait interjeté un recours contre la libération par le Tribunal cantonal de l'ancien adjoint de police R. A. la suite de l'interrogatoire de nouveaux témoins, le Tribunal suprême vient de confirmer la libération de l'accusé. Statuant en seconde instance, le Tribunal suprême a également libéré un autre co-accusé impliqué dans cette affaire et qui s'était vu infliger par le Tribunal cantonal une peine de trois mois de prison.

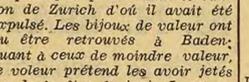
SOLEURE

UNE COURSE QUI FINIT MAL

Après avoir volé une auto dans un garage de Granges, deux jeunes gens voulurent se rendre à Bienna. Toutefois, en cours de route, la voiture dérapa et vint finalement s'écraser contre un poteau indicateur. Les dégâts causés à la voiture s'élevèrent à Fr. 5000. La police a arrêté les deux individus qui ne furent pas blessés.

URI

LES COMPTES D'ETAT D'URI



VAUD

LES JOURNEES D'EVIAN 1952 AURONT POUR THEME GENERAL « L'INFORMATION ET LA PAIX »

Au mois de juillet 1951, près de 150 personnalités de la presse et des Lettres, appartenant à 24 nations différentes, participèrent au Congrès d'Evian. Ce congrès, placé sous le haut patronage du président de la République Française, était le fruit d'une initiative privée; il avait pour objet d'ouvrir des débats sur « la mission de la presse au service de la liberté, de la justice, de la vérité et de la paix ». Le résultat des premiers colloques se révélaient encourageants, au point que les participants eux-mêmes réclamèrent la reprise des travaux en 1952.

Un conseil permanent des Journées d'Evian a été depuis lors constitué.

« Les Journées d'Evian 1952 » se dérouleront du 23 au 27 juin prochain. Les principaux rapports auront trait aux sujets suivants: « Les cas de conscience du journaliste en cas de crise internationale », « Le déstabilisme des fausses nouvelles, condition de la paix, n'est-il qu'une vue de l'esprit? », sujet qui sera traité par M. Georges Rigasi, président du Conseil d'administration de l'Agence télégraphique suisse et ancien rédacteur en chef de la « Gazette de Lausanne ». « La répression des fausses nouvelles sur le plan international », etc.

NOMINATION

M. Peter Geier, né en 1921, de Genève, ingénieur-agronome, jusqu'ici entomologiste de l'Ime classe, est nommé 1er adjoint à l'Etablissement fédéral d'essais et de contrôle des semences à Lausanne.

ZURICH

CONFERENCE DES DIRECTEURS CANTONAUX DES AFFAIRES SANITAIRES

La conférence des directeurs des affaires sanitaires s'est réunie, à Zurich, sous la présidence de M. E. Zweifel, conseiller d'Etat, de Bale, en présence de M. Etter, conseiller fédéral. La question de la conclusion d'accords de réciprocité concernant l'admission d'étrangers aux examens fédéraux de médecins et à l'exercice des professions médicales ont fait l'objet de ses délibérations après que MM. le Dr. Vollemüller, directeur du Service fédéral de l'hygiène publique, et le Dr. Reich, médecin, président du comité directeur des examens fédéraux de médecine, eurent présenté des rapports circonstanciés.

CONFERENCE DES DIRECTEURS CANTONAUX DES AFFAIRES SANITAIRES

La conférence des directeurs des affaires sanitaires s'est réunie, à Zurich, sous la présidence de M. E. Zweifel, conseiller d'Etat, de Bale, en présence de M. Etter, conseiller fédéral. La question de la conclusion d'accords de réciprocité concernant l'admission d'étrangers aux examens fédéraux de médecins et à l'exercice des professions médicales ont fait l'objet de ses délibérations après que MM. le Dr. Vollemüller, directeur du Service fédéral de l'hygiène publique, et le Dr. Reich, médecin, président du comité directeur des examens fédéraux de médecine, eurent présenté des rapports circonstanciés.

CONFERENCE DES DIRECTEURS CANTONAUX DES AFFAIRES SANITAIRES

La conférence des directeurs des affaires sanitaires s'est réunie, à Zurich, sous la présidence de M. E. Zweifel, conseiller d'Etat, de Bale, en présence de M. Etter, conseiller fédéral. La question de la conclusion d'accords de réciprocité concernant l'admission d'étrangers aux examens fédéraux de médecins et à l'exercice des professions médicales ont fait l'objet de ses délibérations après que MM. le Dr. Vollemüller, directeur du Service fédéral de l'hygiène publique, et le Dr. Reich, médecin, président du comité directeur des examens fédéraux de médecine, eurent présenté des rapports circonstanciés.

CONFERENCE DES DIRECTEURS CANTONAUX DES AFFAIRES SANITAIRES

La conférence des directeurs des affaires sanitaires s'est réunie, à Zurich, sous la présidence de M. E. Zweifel, conseiller d'Etat, de Bale, en présence de M. Etter, conseiller fédéral. La question de la conclusion d'accords de réciprocité concernant l'admission d'étrangers aux examens fédéraux de médecins et à l'exercice des professions médicales ont fait l'objet de ses délibérations après que MM. le Dr. Vollemüller, directeur du Service fédéral de l'hygiène publique, et le Dr. Reich, médecin, président du comité directeur des examens fédéraux de médecine, eurent présenté des rapports circonstanciés.

SOCIETES SUISSES D'ASSURANCE SUR LA VIE

Durant le quatrième trimestre de l'année 1951, les Sociétés suisses d'assurance sur la vie ont versé Fr. 111,751 à la suite de 73 décès intervenus au cours de la première année d'assurance, période durant laquelle les assurés ont versé pour Fr. 20,109 de primes. En ce qui concerne les décès survenus pendant la deuxième année d'assurance (77) les montants versés par les compagnies s'élevèrent à Fr. 215,889 et pour la troisième année (94) polices le montant atteint Fr. 354,661. Les primes payées par les assurés ont été pour la deuxième année d'assurance de Fr. 279,043. Ce résultat favorable est dû avant tout à un rendement plus élevé de la fiscalité et des droits de concession.

Du 1er janvier au 31 décembre 1951, les compagnies d'assurance ont versé à qui de droit, à la suite de décès et après échéance des polices, une somme globale de Fr. 186,451,153.

LE MINISTRE AUTRICHIEN DU TRAFIC A ZURICH

M. Karl Waldbrunner, ministre autrichien pour le trafic et les industries nationalisées, séjourne actuellement à Zurich. M. Waldbrunner avait été en son temps ministre extraordinaire d'Autriche à Moscou.

LES AFFAIRES CRIMINELLES DE ZURICH

Une conférence de presse a eu lieu à Zurich au cours de laquelle on a fourni des détails sur les récentes affaires criminelles. Les traces que la police zurichoise a suivies au cours de nombreuses grandes enquêtes provoquées par l'assassinat du banquier Bannwart, le vol par effraction à l'arsenal de Hengg et celui du bureau de poste de Reinach, n'ont pas permis malheureusement d'arrêter les criminels, mais ont abouti à plusieurs autres arrestations importantes. Ainsi, on a pu arrêter à Zurich un trio de cambrioleurs qui avait commis plusieurs vols de nombreux cambriolages et une tentative d'agression. Dans ce dernier cas, un banque devait être dévalisée dans le canton d'Argovie et pendant qu'on pillait le coffre-fort, l'administrateur devait être tenu sous la menace d'un mousqueton. Deux cambrioleurs, auteurs de nombreux mauvais coups dans la banlieue, ont été mis en lieu sûr. Un voleur qui avait pénétré dans une entreprise de construction de Dubendorf, a été également pris. Les trois jeunes malfaiteurs, qui dans la nuit du 3 au 4 octobre avaient pris 11 pistolets et 1,000 cartouches dans une armerie de la Luthenstrasse à Zurich, se sont en-

través en France où ils ont été arrêtés.

UNE EXPERIENCE INTERESSANTE A ZURICH

Chaque hiver, le danger que présentent le verglas et la neige pour la circulation sont une source de gros soucis. C'est pourquoi un intéressant essai de chauffage électrique est actuellement en cours à Zurich, sur un trottoir. Un grillage chauffant a été disposé à 9 cm. au-dessous de la surface du sol afin d'empêcher la formation de la glace et l'accumulation de la neige. Le transformateur, qui distribue le courant à une tension ne présentant aucun danger, rend toute isolation superflue. La consommation de courant est de 50 à 100 watts par mètre carré. Il va de soi que n'importe quel sol peut être chauffé selon ce principe.

COMITE D'ACTION CONTRE LES FILMS DE VEIT HARLAN

Un comité d'action s'est constitué à Zurich en vue de s'opposer à la présentation en Suisse de films réalisés avec le concours de Veit Harlan. En font partie: le parti chrétien-social de la ville de Zurich, parti démocratique de Zurich, parti radical et social-démocratique de Zurich, le Cartel syndical, la Centrale suisse d'éducation ouvrière, l'Association suisse des artistes de théâtre (section VPOD), la Communauté de travail chrétienne-Israélite, l'Union suisse du film, la Fédération suisse des communautés Israélites, la Société des écrivains suisses, l'Association des instituteurs de Zurich et les Jeunes socialistes de la capitale zurichoise.

Journal Suisse d'Egypte et du Proche-Orient

Dir. resp.: M. Maurice Flechter

SOCIETE DES AUTOBUS DU NORD (S.A.E.)

Reg. Comm. 30139

Atelier complet pour construction de CARROSSERIES et CHASSIS pour AUTOBUS, CAMIONS, etc.

Transports de produits pétroliers et marchandises générales par camions citernes et camions à plateforme

Table listing branches and contact information for the bus company in Alexandria, Suez, Port-Said, and Ismailia.

Large advertisement for Firestone Champion tires, featuring a large image of a tire and text describing its benefits: 55% plus résistant, 60% plus d'angles antidérapants, 32% de rendement kilométrique supérieur.

Dans nos SOCIÉTÉS du CAIRE et d'ALEXANDRIE

SERVICES DIVINS



EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE 15, rue de la Poste

DIMANCHE 2 MARS 1952 9 h. 30: Catéchisme. 10 h. 15: Culte public en langue française. 10 h. 15: Ecole du Dimanche.

SAMEDI 1er MARS, à 5 h. p.m. Réunion paroissiale au Presbytère. Message du Pasteur. Cordiale invitation à tous.

RECEPTION

Le pasteur reçoit tous les jours au bureau de l'Eglise, entre 10 h. a.m. et midi (mercredi et samedi exceptés). Il reçoit aussi au Presbytère sur rendez-vous. Tél. au bureau 24249.

DOMICILE DU PASTEUR Presbytère de Camp de César, 29, rue Bolbitine, Tél. 70850.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE 39 Avenue Fouad Ier

DIMANCHE 2 Mars, premier de la Passion 10 h. Ecole du Dimanche. 11 h. Culte (M. Bourquin, suffragant).

«LE COMBLE DE L'AMOUR» (Jean 13/1). 5 h. p.m.: Culte à Méadi (M. Ecuyer, pasteur); «SECURITE».

DONATIONS

En mémoire du regretté M. H. STIERLIN - VALLON En faveur de l'Ecole Suisse d'Alexandrie: M. et Mme H. Kupper 200 M. et Mme H.G. Kupper 100 M. et Mme H. Knoblauch 100 En faveur du Home International: M. et Mme R. Landerer 200 En faveur de la Société Suisse de Secours d'Alex.: M. et Mme Max Zollikofer 200 M. et Mme L. Allemann 200

CERCLE SUISSE DU CAIRE

DIMANCHE 2 MARS 1952 Luncheurs

Comme vous pouvez le constater par l'alléchant menu ci-dessus, la Maison Gropfi reprend dès dimanche prochain le service hebdomadaire du déjeuner dominical (le dîner, pour les Suisses). Voilà qui réjouira bien des estomacs.

MENU

Ravioli à la Hongroise Côtelette de Porc rôtie au Four Pommes Châtaeu Mousseline de Lentilles à l'Orientale Salade Printanière Strudel aux Pommes

Les réservations sont acceptées jusqu'à la veille seulement. Tél.: 56785.

DERNIERS JOURS DE L'EXPOSITION ROBERT REGNIER Jusqu'au 29 Février, ROBERT REGNIER exposera ses PASTELS - FUSAINS - SANGUINES à la Galerie - Librairie « Messages », 33, Rue Fouad Ier.

PETITE ANNONCE No. 114 - MAISON SUISSE cherche sténo-dactylo sachant très bien l'allemand et le français. S'adresser au Journal. (7, 8, 9)

QUE VOIR CE SOIR? Cinémas à Alexandrie ALHAMBRA - Tél. 29054 - «Il cammino della speranza» (Raff Vallone, Elena Varzi). FOUAD - Tél. 25832 - «Si jeunesse savait» (Julius Berry, Claude Bertin). GAITE - Tél. 71225 - «Devil's doorway» (Robert Taylor). METRO - Tél. 22850-22859 - «Show-Boat» (Kathryn Grayson, Ava Gardner). MOHAMED ALY - Tél. 25106 - «All my sons» (Burt Lancaster, Edw. G. Robinson). MALTO - Tél. 24694 - «The enforcers» (Humphrey Bogart). RIO - Tél. 26038 - «The mob» (Broderick Crawford, Betty Buehler). ROYAL - Tél. 26329 - «The mark of the renegade» (Ricardo Montalban, Cyd Charisse). STRAND - Tél. 22322 - «A ticket to Tomahawk» (Dan Dailey, Anne Baxter).

A ALEXANDRIE

CLUB NAUTIQUE SUISSE

M. les membres sont invités à participer à une ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE qui aura lieu le 6 MARS 1952 à 7 h. 30 p.m. dans les locaux de la SOCIETE SUISSE D'ALEXANDRIE A CHATBY

ORDRE DU JOUR 1. Décision sur l'avenir du Club. 2. Divers. Nous rappelons à nos membres que pour délibérer valablement l'Assemblée devra réunir au moins un tiers de nos membres et nous vous prions instamment de ne pas manquer à cette assemblée. LE COMITE.

NOUVELLE SOCIETE HELVETIQUE Groupe d'Alexandrie

TOUS NOS COMPATRIOTES, SUISSES ET SUISSESSES D'ALEXANDRIE, sont cordialement invités à assister à une

SOIREE DE FILMS SUISSES qui sera donnée au CERCLE SUISSE à CHATBY, le

JEUDI 6 MARS à 9 h. du soir

UN SOUPER LEGER sera servi à 8 h. 15 p.m.

Les frais en seront répartis, comme de coutume, entre les participants, et l'on est prié de s'inscrire auprès de Mohamed, jusqu'à Mercredi soir au plus tard. Le Comité.

SOCIETE SUISSE D'ALEXANDRIE

QUILLES

3ème Concours Annuel COUPE DE L'ANNIVERSAIRE DU GROUPE DU MARDI 1919 - 1949 Concours Individuel «BONUS BALL»

CLASSEMENT GENERAL APRES LA 3ème SEMAINE :

Table with 4 columns: Rank, Name, Points, Total. Lists participants like Lauener, Wirth, Socimara, Balzer, Morgenthaler, Frei, Buhagiar, Hungerbuhler, Wobser, Knoblauch, Muller, Ruegg, Friedrich, Grand, Vogel, Moser, Cramer, Rosselet, Sigg, Holzner, Lanz, Schnyder.

Suivent avec deux parties: Eiche (162) Maletti (142) Sennhauser (114) Favarger (93) Hintermann (93) Kjaesi (81) Lanz 2 (75) Ungerich (58). Avec une seule partie: Staub (50) Bless (47) Weidmann (46) Knauer (31) Flechter (30).

LA SEMAINE PROCHAINE, DERNIERE SEMAINE DU CONCOURS. LES NOMS DE A à K JOUERONT LE MARDI 4 MARS ET LES L à Z LE JEUDI 6 MARS. SELON LE REGLEMENT DU CONCOURS, AUCUNE PARTIE NE PEUT PLUS ETRE RENVOYEE LA DERNIERE SEMAINE. LES JOUEURS EN RETARD SONT DONC PRIES DE SE PRESENTER LE JEUDI 28 ET LE VENDREDI 29 CRT.

ECHOS DE LA COUPE REINHART

Jamais nous n'avions vu autant d'inscrits à un tournoi de quilles, et, signe des temps, les quelques dames y ont pris part, et s'y sont très bien classées. Les circonstances actuelles, ont obligé les organisateurs à avancer le début du match, et à 5 heures, la première boule est lancée. Pendant quatre heures, les nombreux participants s'efforcent, avec plus ou moins de chance d'accumuler de précieux points en jouant sur des figures que notre ami Oti a conçues aussi difficiles que possible. Jusqu'à la dernière minute, la lutte sera serrée; les résultats obtenus sont en progrès sur ceux de l'année dernière, et les exclamations de dépit ou de joie accompagnent chaque boule, selon le nombre de quilles tombées. Wichser part favori, mais l'ami Frei qui a déjà également une victoire à son actif, n'est pas du tout disposé à se laisser battre et le prouve dès le début du jeu. Maletti, qui pourtant n'est pas bernois, arrive en retard, s'efforce et ne réussit pas les premières figures; calmé, il retrouve toute son assurance et sa forme pour rejoindre les premiers du classement. Au jeu de quilles, comme dans tous les sports, il faut compter avec l'imprévu et quelque peu de chance, ce qui procure toujours des émotions; c'est ainsi que notre ami « Charmant Soirée » qui a joué une partie régulière terminée par un babéli qui lui assure la deuxième place. Les Dames, ont eu un excellent début, et avouons qu'elles ont tenu tête aux champions. A un certain moment, elles remarquèrent que leurs maris avaient été distancés par le peloton de tête, et, est-ce par diplomatie? Elles les ont attendus ne voulant très certainement pas avoir à subir de retour AT HOME une scène de ménage.

Les militaires dans la réserve du personnel

On a constaté que de nombreux militaires incorporés dans la réserve du personnel n'ont pas interprété correctement le sens de cette mesure. Il convient donc de préciser leur rôle à l'égard de la défense économique et militaire du pays.

Selon les expériences du service actif de 1939/1945, l'armée, réorganisée, en 1951, peut renoncer à faire appel comme autrefois à tous les hommes astreints au service. Il est dès lors possible de mettre davantage de militaires et de complémentaires à la disposition de la défense économique. En cas de mobilisation de guerre, les administrations, les entreprises publiques, les fabriques travaillant pour l'alimentation, les biens de consommation et le matériel de guerre disposeront ainsi d'une main-d'oeuvre pour le moins suffisante pour assurer leur marche. L'économie disposera ainsi, en sus des dispensés proprement dits, notamment d'hommes du landsturm pour l'agriculture, de complémentaires pour les diverses branches de l'économie et de l'administration. Une partie de ces hommes est à la disposition des cantons pour des tâches de protection civile (sauteurs-pompiers de guerre, etc.). Le surplus est attribué aux gardes locales ou incorporés dans la réserve de personnel du landsturm et du service complémentaire (classe U). Cette mesure n'a pas été comprise partout. Le fait que tous les hommes du landsturm ne sont pas incorporés dans des formations du landsturm pourrait faire croire en effet qu'ils sont exclus de la défense du pays. Il n'en est rien. Relevons que les forces mises à la disposition de l'économie auront à remplir des tâches tout aussi importantes que les troupes, la défense militaire et la défense économique du pays étant de nos jours étroitement liées. S'ils sont armés, ces hommes collaboreront d'ailleurs à la défense militaire icrsque, en raison des événements, l'activité civile à laquelle ils sont destinés ne peut plus être exercée. Ils seront alors mis à la disposition du service territorial.

AU CAIRE

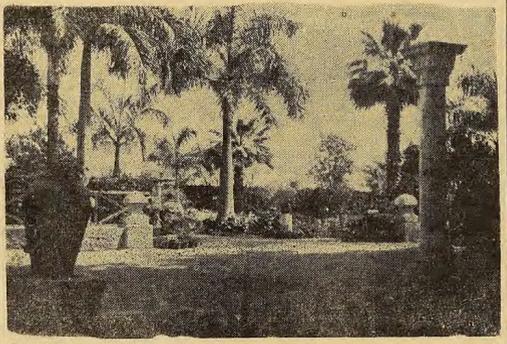
ASSOCIATION DE LA MAISON SUISSE et CERCLE SUISSE DU CAIRE

SAMEDI 8 MARS 1952 à 4 h. p.m. à la Villa Pax, Embabeh ASSEMBLEE GENERALE DU CERCLE SUISSE

- ORDRE DU JOUR 1) Lecture des p.v. des Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires du 8 mars 1951. 2) Rapport du Comité. 3) Rapport du Trésorier. 4) Rapport des Censeurs. 5) Approbation des Comptes. 6) Rapport des délégués auprès de l'Association de la Maison Suisse. 7) Election du Comité. 8) Election des Censeurs. 9) Election des représentants du Cercle au Conseil de la Maison Suisse. 10) Divers.

QUE SUIVRA IMMEDIATEMENT L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA MAISON SUISSE

- ORDRE DU JOUR 1) Lecture du p.v. de l'Assemblée Générale du 30 Mai 1951. 2) Rapport du Conseil. 3) Rapport du Trésorier. 4) Rapport des Censeurs. 5) Approbation des Comptes et décharge au Conseil. 6) Elections statutaires. 7) Nomination des Censeurs. 8) Divers.



NOUVELLES SPORTIVES

HUGO KOBLET MEILLEUR SPORTIF SUISSE 1951 A fin janvier les journalistes sportifs suisses qui devaient élire pour la seconde fois, le sportif helvétique le plus méritant (année 1951) ont porté leur choix sur Hugo Koblet. L'an dernier, on s'en souvient, le choix s'était porté sur le biennois Armin Scheurer, choix parfaitement justifié d'ailleurs, comme celui de cette année. Le « challenge de la ville de Lausanne » créé à cet effet par l'Association suisse des journalistes sportifs a été remis à Hugo Koblet à l'Hôtel-de-Ville de Bâle, samedi 9 février à 16 heures au cours d'une cérémonie, qui a vu également récompenser deux autres sportifs.

Franco Bernasconi de Lugano a reçu une médaille d'or pour mérites spéciaux en faveur du mouvement sportif, alors que Alfred Heinrich Pellegrini de Bâle a reçu également une médaille or pour les nombreuses toiles et fresques qu'il a consacrées aux sports.

Voici du reste les résultats de ces votations, impatientement attendues par tous les sportifs: A. Distinction pour les Sportifs les plus méritants (sportifs, sportifs ou équipes) en 1951. 1. Hugo Koblet, 1840 points; 2. Hans Fischknecht 1725 points; 3. Auguste Sutter, 1643 points; 4. Ferdinand Kubler, 1340 points; 5. Alfred Roch, 1203 points; 6. Jack Günthard 1143 points; 7. Walter Osterwalder 1100 points; 8. Grasshoppers-Club 824 points; 9. Walter Flach 797 points; 10. Rudolf Fischer 752 points.

B. Distinction pour mérites spéciaux en faveur du mouvement sportif. Gagnant: Franco Bernasconi (Lugano).

C. Distinction par des travaux spéciaux en faveur du mouvement sportif. Gagnant: Alfred Heinrich Pellegrini, artiste-peintre, Bâle.

Challenge de la ville de Lausanne: Ce challenge a été attribué par le comité central de l'Association suisse des journalistes sportifs au premier de la catégorie A, soit Hugo Koblet.

AU TOUR DE FRANCE

KOBLET: «TOUT ME PLAIT DANS CE TOUR» Kubler jure de gagner l'étape de Lausanne Hugo Koblet, actuellement à Davos, a déclaré: «L'itinéraire du Tour de France me plaît beaucoup. J'apprécie

les étapes contre la montre et je trouve aussi que les étapes de montagne sont fort bien réparties. J'espère m'aligner avec une équipe suisse complète et avec mon grand ami Kubler». Tandis que Ferdi Kubler a déclaré de son côté: «Il est évident que je vais faire, cette année, tous les grands classiques. Je participerai à cinq ou six courses en Italie comme chef d'équipe de Fiorelli et je courrai peut-être en France pour une grande maison de Dijon, mais je suis surtout lié avec la Tebag.

L'annonce de l'étape à Lausanne a été pour moi bien réconfortante, car c'est à Lausanne que, le 11 septembre 1940, j'ai fait mes premiers pas dans la carrière cycliste. Je promets d'arriver cette année en vainqueur à la Pontaise.

Quant à l'étape suisse, je ne connais pas l'Alped'Huez, mais mon grand ami Hendrich, champion suisse et champion du monde de bob, m'en a dit grand bien.

ESCRIME

Le Championnat suisse au fleuret 48 tireurs se sont mesurés à Zurich pour le titre de champion suisse au fleuret. Classement final:

- 1. Capt., Lausanne, 5 victoires après barrage. 2. Menegalli, Lausanne, 5 victoires. 3. Hoerning, Zurich, 5 victoires. 4. Amex-Droz, Zurich 4 victoires. 5. Rubli, Zurich, 3 victoires. 6. Meister, Bâle, 3 victoires.

HOCKEY SUR GLACE

Kubler réussit le « Hat Trick » Un match humoristique et de bienfaisance a été joué sur la patinoire de Gstaad. Il y avait, dans une équipe, des hôtes de Gstaad, industriels, banquiers, avocats d'Angleterre, de Grèce, d'Egypte et de Bolivie, plus le champion du monde cycliste Ferdi Kubler, Ralph Olinger, le fameux skieur, le conseiller d'Etat bernois et directeur du Palais, M. Scherz et un crack de hockey: Jaroslav Droby, le champion égyptien de tennis. L'autre équipe était formée de commerçants de Gstaad: bouchers, boulangers, marchands de légumes et d'articles de sports-garagistes, etc.

Le HC Gstaad a fait une recette record et une collecte a permis, en outre, de récolter 1000 francs pour les enfants pauvres des régions montagneuses. Il a neigé pendant tout le

match qui comportait trois interruptions de 15 minutes. Le puck disparaissait dans la neige et le public a ri en assistant aux batailles héroïques qui se sont livrées sur la glace. Finalement, l'équipe Droby - Kubler a gagné par 11 à 8. Précisons que la règle de l'off-side avait été supprimée et sur des passes de Droby, Kubler a marqué trois buts, réalisant le « Hat trick ».

ATHLETISME

Records reconnus

Dix milles: 48'12 par Zatopek, Tchecoslovaquie. Relais 4 fois un demi mille: 7'30,2 par la Grande-Bretagne. Cent mètres: 10,2 par E. McDonald Bailey, Grande-Bretagne (record égalé) 15 km.: 44'44,6 par Zatopek, Tchecoslovaquie. 20 km.: 1 h. 1'15,9 par Zatopek. Ce dernier a encore amélioré ce temps l'abaissant à 59'51,7. Une heure: 19 km. 558 m. par Zatopek. Ce record a été porté ensuite par Zatopek à 20 km. 052 m. 30 km. 1 h. 38'54 par Maskatchenkov URSS. Cinq milles à la marche: 35'24 par Hardy, Grande-Bretagne. Trente milles à la marche: 4 h. 21' 38,2 par Ljunggren, Suède. 50 km. marche: 4 h. 32'52 par Ljunggren. Triple saut: 16 m. 01 par A.F. de Silva, Brésil.

Dames, Relais 4-110 yards: 46'9 par l'équipe de l'Afrique du Sud. Relais 4-220 yards: 1'43,4 par la Grande-Bretagne. Ce temps a été ensuite abaissé à 1'41,4. Relais 4-200 m. 1'39,7 par une équipe Soviétique, 800 m. 2'12,2, URSS, temps ensuite abaissé à 2'12, par URSS. Saut en hauteur: 1 m. 72 par S. Lerwil, Grande-Bretagne. Disque: 53 m. 37 par Dumbadzo URSS.

ACTUALITE BI-HEBDOMADAIRE

A partir d'aujourd'hui, notre excellent confrère «Actualités» fera paraître chaque mercredi une édition spéciale, de 10 pages, en sus de celle habituelle du samedi. L'édition du mercredi sera mise en vente au prix de P.T. 1,5.

Nous souhaitons à notre confrère, dans sa nouvelle formule, tout le succès qu'il mérite.

L'activité de la Swissair en 1951

Le rapide développement du transport aérien durant l'année 1951 a également profité à la Swissair dont l'activité a été particulièrement grande comme le montre les chiffres ci-dessous. Comparé à 1950, le nombre de kilomètres parcourus a augmenté de 17 % et celui des tonnes kilométriques offertes de 25 %. Le nombre des passagers, en revanche, s'est accru dans des proportions notablement plus grandes, soit de près de 50 % alors que le fret a même dépassé ce pourcentage. Le courrier postal est également en augmentation de 10 % par rapport à l'an passé.

STATISTIQUES 1951 1950 Km. parcourus 10.541.470 9.047.793 Tonnes/Km. offertes 34.309.950 27.429.218 Passagers 281.748 101.626 Fret (Kg.) 3.540.185 2.849.482 Poste (Kg.) 1.709.977 1.554.276 Régularité 98,1 % 99,4 %

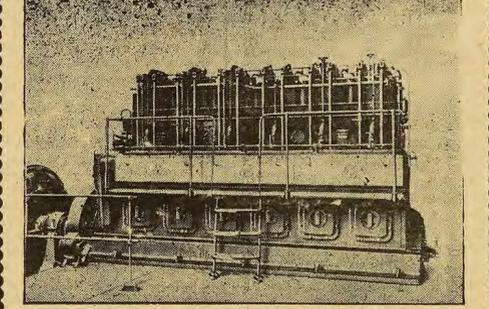
LA JOIE DE S'HABILLER se résume en une coupe provenant de chez Melki Maître Drapier Rue Tewfick No. 13 - Tél. 20438 Alex. R.C.A. 36449

PREFEREZ iCA CACAO-CHOCOLAT-CHEWING-GUM

ESTIVEURS! Hâtez-vous de préparer votre itinéraire La maison de réputation mondiale THOS. COOK & SON (Continental and Overseas) Ltd. LE CAIRE: 6/0 Metropolitan Hotel, Sharia Ebn Thaalab, Kasr El Nil ALEXANDRIE: 1, rue Fouad Ier PORT-SAID: 11, rue Sultan Hussein. met à votre disposition son entière et vaste organisation ainsi que toute son expérience. Plus de tracas, plus d'ennuis elle assume pour vous tout ce fardeau

POULIES & GORGES COURROIES TRAPÉZOÏDALES COLOMBES-TEXROPE en Stock B. FAVARGER Ing. LE CAIRE: 64, Rue Ibrahim Pacha - Tél. 43950 - R.C.C. 70780 ALEXANDRIE: 3, Rue Guro de Caïre - Tél. 29087 - R.C.A. 38777

MOTEURS DIESELS HOWALDT-KRUPP de 155 à 1500 HP 250 à 500 TPM Avec et sans suralimentation



Moteurs de construction lourde Consommation réduite garantie Représentants exclusifs: E. KRAEHNBUHL & Co. 15, rue Emad El Dine, LE CAIRE Tél. 62367 - B.P. 1037 - R.C.C. 49459 Aussi pour pièces KRUPP originales

CIBA Société Anonyme BALE (SUISSE) représentée par: MM. A. Bless & Co., 5, Rue Kasr El Nil, LE CAIRE, B.P. No. 257. pour la vente de: Colorants de toute solidité, Produits auxiliaires textiles, Indigo synthétique, Matières plastiques, Poudre à mouler, Résines synthétiques pour colles et vernis. Maison Victor Mathieu, Y. Mathieu & Co., ALEXANDRIE, B.P. No. 1150. 1, Rue Iskandar El Akbar pour la vente de: Produits pharmaceutiques marque «CIBA».

LE RETABLISSEMENT DE LA PEINE DE MORT

(Suite de la page 1)

C'est tout. Or, il y a des prisons pour cela. La guillotine, la corde ou la chaise électrique se trouvent au delà du but, et ceux qui y condamnent un homme, quelque grand que soit son crime, obéissent, tous, sans exception, à ce sadisme inconscient dont la psychanalyse a démontré la présence en chacun de nous.

Quant au chrétien, il est en flagrante contradiction avec la parole selon laquelle Dieu se réserve la vengeance lorsqu'il se permet de condamner à mort, au nom de principes humains qu'il serait bien hardi d'appeler « la volonté divine » : « Tu ne tueras point » est valable aussi bien pour les juges et bourreaux que pour les malfaiteurs...

MM. Gysler et consorts montrent une juste indignation en présence des meurtres récents commis un peu partout en Suisse. Ils semblent croire à une recrudescence d'assassinats, à une « vague de criminalité » qu'il est urgent d'arrêter. Et le rétablissement de la peine de mort leur paraît le moyen le meilleur pour venir à bout des criminels. C'est par trop simpliste.

De grands psychologues, comme Pichon en France et le Dr. Bovet chez nous, ont attiré l'attention sur le grand nombre de débiles mentaux que l'on trouve dans tous les corps constitués, les Parlements, les Académies, les Universités. Ne connaissant aucunement les dix-neuf signaux de la motion, je réserverai mon opinion, mais je me permettrai de voir dans leur acte — justifié à plus ample informé — une manifestation à l'appui de cette thèse... Eh quoi ? en un siècle où la psychologie a fait de tels pas en avant qu'il est désormais impossible de juger les choses d'après les anciennes normes, voilà des messieurs, des « pères constricts » censés représenter ce qu'il y a de plus distingué dans notre peuple, qui entreprennent une campagne qui nous ramène à une mentalité d'il y a deux siècles !

En effet, criminalistes, psychologues, statisticiens, voire historiens, sont d'accord pour dire que la rigueur du châtiment n'a jamais arrêté le crime. Tout criminel (à moins qu'il ne s'agisse d'un crime passionnel) a l'espoir, et même la certitude de ne pas se faire prendre. Avant de tuer, il ne pèse guère le pour et le contre en mettant le châtiment dans la balance. Détenue perpétuelle ou exécution, peu importe. Au contraire, peut-être, car un criminel qui agit avec préméditation choisit de « vivre dangereusement » ; c'est un être d'exception, en général, un taré que le risque n'arrête pas, mais stimule, au contraire. Il faudrait prouver que les pays à peine de mort sont ceux où il y a le moins de crimes ; or, pour autant que l'on puisse se fonder sur les statistiques, c'est précisément le contraire qui a lieu ! Ce n'est pas la chaise électrique qui a fait reculer le gangstérisme à Chicago, mais une lutte acharnée, pied à pied, de la police contre les malfaiteurs. C'est en les mettant, « à l'ombre », non en les menaçant de châtimens rigoureux, que l'on se garantit contre les criminels. Leur mentalité n'est pas si différente de celle des enfants inadaptés dont on ne vient jamais à bout par des menaces. Il faut être naïfs comme le sont les « dix-neuf députés » en question pour croire que la crainte de jouer leur tête puisse faire réfléchir des hommes qui n'appartiennent pas « à la série » : ce qui peut effrayer un

« homme moyen » n'a aucun effet sur un homme capable de meurtre.

Quant à la prétendue « vague de criminalité », elle n'existe que dans l'imagination de M. Gysler, les statistiques sont là pour le prouver, et le procureur Chavan l'a souligné dernièrement. Il eût peut-être été bon de se renseigner plus à fond avant d'entreprendre une pareille offensive...

Attentatoire à la morale moderne comme à la morale chrétienne, la peine de mort ne devrait exister dans aucun pays civilisé. Sa survivance est une survivance de la barbarie, une concession aux plus bas instincts que nous refoulons.

Et attention ! La rétablir pour des délits de droit commun ? Et après ? Il se trouvera bien un jour un M. Gysler pour la faire rétablir pour les délits politiques, puisqu'elle existe en temps de guerre pour les crimes de haute trahison. Si l'on s'engage sur cette voie, c'en est fait de nos traditions humanitaires.

LE COIN DU SOURIRE

LES GAITES DU FRANÇAIS

Dans les lettres de mes correspondants, il m'arrive parfois de trouver certains passages pour le moins amusants.

Mais le cas se présente encore plus souvent en France à la Sécurité sociale.

Voici par exemple quelques phrases relevées dans la correspondance des assurés sociaux :

« ...Voudriez-vous, s. v. pl. rechercher si mon mari est mort, car l'homme avec qui je vis maintenant refuse de manger et de boire quoi que ce soit avant d'être certain... »

« ...Je n'ai pas d'enfants ; mon mari est conducteur d'autos et il travaille jour et nuit... »

« ...Ici, je vous envoie mon certificat de mariage et mes deux enfants, dont l'un d'eux est une erreur comme vous pouvez le voir... »

« ...Selon vos instructions, j'ai donné le jour à deux jumeaux dans une enveloppe ci-jointe... »

« ...Vous avez échangé mon petit garçon en petite fille. Est-ce que cela fait une différence ? »

Enfin la plus rare :

« ...Je voudrais mon argent aussitôt que vous pourriez me l'envoyer. J'ai été au lit avec le docteur pendant une semaine, et il me semble ne m'avoir fait aucun bien. Si ça ne va pas mieux, il faudra que je me procure un autre docteur... »

Quelle innocence... mais un commentaire est-il encore nécessaire ?

P.-A. B.

POUR CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE

DU JEUDI 29 FEVRIER AU MERCREDI 6 MARS 1952.

JEUDI
Il vaut mieux assister les pauvres en les faisant travailler que de les assister pour rien.

VENDREDI
Celui qui fait le bien en son temps a travaillé pour les siècles.

SAMEDI
L'amitié est le terme et la récompense suprême de l'amour conjugal.

DIMANCHE
Une ferme volonté trouve du temps ou en crée.

LUNDI
On finit toujours par aimer ceux auxquels on a essayé de faire quelque bien.

MARDI
Les plaisirs de l'amour-propre ne éclairent pas pour longtemps les blessures du cœur.

MERCREDI
La honte suit de près les courages timides.

J. Racine.

LA SUISSE DANS LE MONDE ACTUEL

(Suite de la page 1)

UN ETAT DE TROUBLE ET D'INSECURITE

L'orateur ne croit pas que ce conflit idéologique doive être la cause d'une nouvelle guerre mondiale. En revanche, il maintiendra pour un temps indéterminé le monde dans un état de trouble et d'insécurité, s'opposant au règlement pacifique des problèmes en suspens, suscitant de nouveaux conflits dans telle ou telle région. Il est clair que cette situation est dangereuse et que la guerre politique et diplomatique, en s'intensifiant, peut, par le déchaînement d'événements imprévisibles, se transformer en une guerre militaire. Les pourparlers d'armistice en Corée démontrent que, s'il est facile de commencer les hostilités, il est plus malaisé d'y mettre fin, même quand on a le désir de les terminer autrement que par une victoire et une défaite.

L'Europe souffre aujourd'hui d'un certain complexe d'infériorité. Sa faiblesse, due aux pertes en vies humaines et aux destructions matérielles qu'elle a subies, lui est d'autant plus sensible qu'elle a en face d'elle les deux puissances mondiales qui se sont plus ou moins substituées à elle, sur le plan politique, dans la direction des affaires humaines. Elle reste divisée — on n'abolit pas en quelques années des siècles d'histoire — en ayant la conscience très nette qu'elle a des intérêts communs à défendre et que, pour cela, l'union de ses peuples est une nécessité. Elle a sans doute enfin tendance à sous-estimer les possibilités et les richesses accumulées par des siècles de civilisation dont elle dispose encore et qui lui permettraient, si la paix était assurée, de se relever rapidement et complètement.

En terminant son brillant exposé, M. Petitpierre a réaffirmé les principes qui sont à la base de la politique que la Suisse doit suivre dans le monde actuel en face d'un avenir dont nous ne savons pas ce qu'il nous réserve, mais dont nous pouvons imaginer qu'il nous apportera des difficultés nouvelles.

NOTRE POLITIQUE DE NEUTRALITE

Après avoir fait l'histoire des événements qui ont conduit à la formation des deux blocs qui divisent le monde et avoir souligné que le mouvement en faveur de l'unification politique de l'Europe correspond à une aspiration profonde, M. Petit-

CHRONIQUE LITTERAIRE

Romain Rolland :

Les racines et le souffle

Conférence du Prof. Jean-Bertrand BARRERE

vain par un interprète de cette pensée. Et l'on sait assez qu'en musique, une grande interprétation, c'est celle qui reconstruit dans le même élan, fait les dire dans le même souffle.

Il est inutile de dire que ces deux définitions ne visent pas notre conférencier. On sent chez lui une telle sympathie pour l'homme et l'oeuvre dont il parle, un tel respect pour le fond, qu'il va tirer ses variations que les conférences à la manière de Barrère loin de cerner, définissent l'auteur, nous laissent sur notre soif. La belle citation terminale faite, à la manière d'une impression codée, on en voudrait encore, tellement l'inépuisable du sujet a été montré.

— Ensuite le tempo de M. Barrère est modéré, souvent lent. Il implique un style de l'élocution qui trahit la recherche de l'expression adéquate. Ce n'est pas la succession de phrases brillantes ou la proposition principale, la subordonnée, toutes les parties du discours avec l'équilibre qu'ils sous-entendent, ont déjà trouvé leur place définitive. L'honnêteté de la pensée de M. Barrère répute à la phrase toute faite. Les mots chez lui se succèdent selon un ordre dicté par la réflexion. Plus qu'une conférence, son exposé trahit l'effort d'une recherche où souvent l'hésitation est constructive. Cette hésitation amène un élément essentiel dont la révélation tire tout son poids d'avoir été énoncé à l'instant où il apparaît. Plutôt que de bâtir son exposé le conférencier préfère — mineur perdu dans l'obscurité d'un riche filon — extraire les pépites ou les gemmes que la vie de l'auteur avait enrobées d'une gangue d'obscurité.

Ces dernières images bien dans la manière de R. Rolland vont nous servir de transition. Car la conférence de M.

Activités de l'Atelier

VENDREDI 29 FEVRIER
à 6 h. 45 p.m.
« PAUL VALERY, Poète de la connaissance »
Conférence de M. CHARLES-SINGEVIN
Maître de conférences à la Faculté des Lettres de l'Université Farouk 1er.

DIMANCHE 2 MARS 1952
PROMENADE ARCHEOLOGIQUE
sous la conduite du Prof. ACHILLE ADRIANI, Conservateur du Musée gréco-romain.
On visitera : LA NECROPOLIS HELLENISTIQUE du 3e siècle avant J.C., à Moustafa Pacha et LE SANC-TUAIRE ROMAIN du 2e siècle après J.C., à Ras el Soda, DEPART à 10 h. a.m. de l'ATELIER

André Lhote expose aux Amitiés Françaises

Jeudi, 28 février, a lieu aux Amitiés Françaises le vernissage de l'exposition André Lhote. L'intérêt de cette exposition ne vient pas seulement de la personnalité de l'artiste, mais encore de ce que les tableaux qu'il présente ont été peints en Egypte. On sait que Lhote vint l'an dernier parmi nous et qu'il est revenu cette année, appelé par le gouvernement égyptien pour donner des cours et réorganiser l'école des Beaux-Arts.

André Lhote, né à Bordeaux en 1885, appartient à cette génération de peintres qui ont bouleversé les données de la peinture. Il a fait partie du groupe des cubistes patronnés par Guillaume Apollinaire, et c'est à lui que revient le mérite d'avoir le premier essayé d'humaniser le cubisme, de « mettre un joueur au bout de la sempiternelle guitare » des naturalistes. En plus du fait qu'il est le chef d'école du cubisme français et son principal artisan, Lhote a joué un rôle très important en tant que théoricien et écrivain d'art. Jamais on n'a écrit sur la peinture avec autant de lucidité, jamais plus clairement que dans ses écrits n'est apparu le rôle des peintres modernes, qui, essayant d'exprimer leur sensibilité et celle de leur époque, l'ont toujours fait en s'appuyant sur la tradition.

L'exposition sera ouverte au public tous les jours de 10 h. a.m. à 1 h. p.m. et de 4 h. p.m. à 7 h. p.m. du 28 février au 8 mars.

Le 22ème Salon international de l'automobile

Le comité d'organisation du Salon International de l'Automobile a convié la Presse à une visite des aménagements prévus pour le salon de cette année, lequel ouvrira ses portes le 20 mars.

La visite des bâtiments, qui s'est faite sous la conduite du président du Comité d'Organisation, M. Charles Dechevrens, entouré des membres du comité, a permis aux journalistes de se faire une idée du rapide avancement des travaux de construction entrepris pour la manifestation de ce printemps.

Un bâtiment définitif d'une surface totale de 2000 mètres carrés — parterre et 1er étage compris — et bordant le boulevard du Pont d'Arve, est en

voilà l'achèvement, tandis que le grand hall d'entrée sur le boulevard Carl-Vogt, sera encore constitué par une construction provisoire d'une surface à peu près égale à celle de la nouvelle construction qui lui est contiguë. La salle de presse a été aménagée cette année à l'entresol, dans le hall d'entrée.

Les autres dispositions générales du salon n'ont pas été modifiées, si ce n'est que dans le palais même des expositions, réservé comme chaque année aux voitures de tourisme, les allées ont été disposées en un tracé longitudinal et transversal, formant une grande croix.

Le résultat en est une nouvelle distribution des stands et permet de loger cette année les quelque 250 à 300 voitures de tourisme, de 73 marques, à l'intérieur du palais, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici.

Des renseignements d'ordre général ont encore été fournis par le président M. Dechevrens à des journalistes qui n'avaient pas eu l'occasion de visiter le service de Presse du salon, sur le travail accompli jusqu'ici par le comité et sur la participation de cette année. Douze pays seront représentés. Les véhicules utilitaires et de transports en commun groupent 57 marques, les cycles et les motos 132.

Le nombre total des exposants pour ce 22ème Salon international sera de 140 contre 100 l'année dernière. La surface totale couverte par les stands sera de 16.255 mètres carrés, soit quelque 500 mètres de plus que lors de la dernière manifestation. Les demandes faites par les exposants auraient encore nécessité 200 mètres de surface de stands. Cinqante-huit maisons ont dû être refusées pour inscription tardive. Enfin, 36 stands seront réservés aux caravanes, aux caravanes de camping et à la nautique, et 14 stands de littérature technique et d'associations de la branche viendront encore compléter cet ensemble impressionnant d'exposants.

On voit donc l'intérêt de l'exposé de M. Barrère. Il voulait établir des faits, éclairer une attente, pour nous laisser volontairement enfin, sur le problème que posent tant de richesses spirituelles.

Ce petit tout de force dénoté et la finesse et la perspicacité du conférencier outre sa constante objectivité : Les analyses de M. Barrère savent précipiter l'essentiel. Il ne nous reste plus qu'à instituer dans notre esprit un dialogue des racines et du souffle. On plût pour les observateurs perspicaces, ce dialogue se déroule depuis 1900. C'est à un des thèmes essentiels du drame de notre époque. Et cela intéresse certainement notre pays car on ne peut vivre que de pain seulement.

A. J. PATRY

SWISSAIR

informe sa clientèle et toutes les agences de Voyage en Egypte que les départs SWISSAIR du Caire pour Genève et Zurich auront lieu tous les Dimanches à midi (12 h. 00).

Arrivée au Caire depuis la Suisse tous les Dimanches à 7 h. 00 du matin.



Special Soda Water
Makes a Good Drink Taste Better

THE COLONIAL STORES

TH. N. SYMEONIDIS
4, RUE TEWFIK
PHONES 21228 et 21229
ALEXANDRIA
FOR QUALITY GROCERIES AND PROVISIONS
WINES AND SPIRITS
R.C. 27110

Les produits pharmaceutiques SANDOZ

sont en vente dans toutes les pharmacies du Proche-Orient

SANDOZ S.A.

BALE, (SUISSE)

Bière TUBORG

Brune et Blonde

BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPTE

S. A. E.

CAISSE D'EPARGNE

livrets nominatifs ou au porteur

SIEGE AU CAIRE SIEGE A ALEXANDRIE

IONIAN BANK LIMITED

FONDÉE EN 1939

CAPITAL AUTORISE ... £ 1.000.000
CAPITAL SOUSCRIT ... £ 600.000
FONDS DE RESERVE ... £ 200.000

DIRECTION CENTRALE EN EGYPTE :
ALEXANDRIE : 7, Rue Adib — R.C. 374.
SUCCURSALE AU CAIRE : 34, Rue Adly Pacha — R.C. 75951

AGENCES EN EGYPTE : BENI-SOUF, DAMANHOUR, FAYOUM, MANSOURAH, M NIEH, TANTAH, ZAGAZIG
LONDRES — GRECE — CHYPRE

Imprimerie PROCACCIA, Tél. 28628 (3 lignes)

Crème Borolan

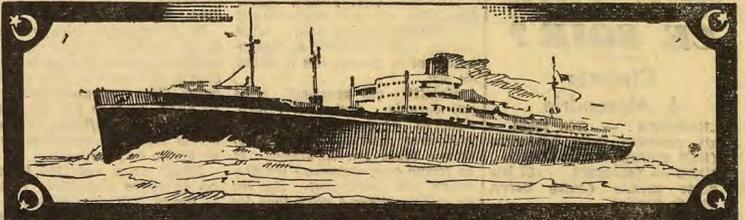
*Je suis la meilleure amie de Madame...
Je m'appelle la Crème Borolan.

La plage comme à la table de toilette je suis indispensable ; car dans n'importe quel cas d'irritation de la peau je suis infatigable.

Je calme, préviens, guéris : Démangeaisons, Engorgements, Gerçures, rougeurs des nouveaux nés.

Par son emploi journalier la Crème Borolan communique à la peau la blancheur et la souplesse. Elle prévient et efface les rides.

Dans les principales pharmacies et drogueries d'Egypte.



Khedivial Mail Line S.A.E.

DEPARTS REGULIERS D'ALEXANDRIE PAR BATEAUX RAPIDES ET LUXUEUX POUR

NAPLES, MARSEILLE et GENES **NAPLES -- GENES NEW-YORK**

par le s/s «EL MALEK FOUD»

Prochains départs :
Vendredi 29 février
Vendredi 14 mars
Vendredi 28 mars
etc. etc.

s/s «KHEDIVE ISMAIL» 27 Février
s/s «KHEMAMED ALY EL KEBIR» 24 Mars
s/s «KHEDIVE ISMAIL» 21 Avril.
etc. etc. (R.C.A. 16705)